

Bonjour,

C'est avec un grand plaisir que je vous écris un bref rapport sur le travail que j'ai effectué au cours de l'année écoulée, en abordant seulement quelques-uns des principaux points.

En tant que vice-présidente à temps partiel, je suis responsable des portefeuilles suivants : sous-traitance, cadre des délégué-es syndicaux et programme de leadership et de libération du Congrès du travail du Canada (CTC). Ces portefeuilles me tiennent occupée et je suis heureuse d'avoir le temps et la possibilité de m'y consacrer, même si cela dépasse régulièrement le cadre d'un travail à temps partiel.

Au cours de l'année écoulée, j'ai présenté au Conseil consultatif les tendances en matière de sous-traitance et j'ai rencontré le groupe TI et le groupe NR afin d'élaborer un plan visant à réduire la sous-traitance dans la fonction publique. Nous disposons désormais de multiples moyens qui, nous l'espérons, nous permettront de faire la différence à cet égard. La tendance est toujours à la hausse et, compte tenu du budget qui nous a été alloué, je continuerai de travailler avec les groupes pour demander au gouvernement de rendre des comptes sur la réduction. Chaque groupe est unique dans la manière dont la sous-traitance affecte ses membres, et les plans pour l'avenir doivent donc être agiles.

Le cadre des délégué-es syndicaux est un processus continu qui a posé des défis, cette année. Le portefeuille me permet de veiller à ce que le travail du délégué syndical national soit effectué. Il s'agit d'un vaste portefeuille qui nécessite d'apporter de petites modifications à la fois afin de réaliser des changements importants. Le nouveau site Web proposera un « portail » dédié aux délégué-es syndicaux afin de leur fournir les ressources dont ils et elles ont besoin, ainsi qu'une plateforme permettant à nos membres d'être mieux servis par les délégué-es syndicaux. Nous continuerons de relever ce défi pendant un certain temps, car la mise en place d'une formation aussi différente prendra du temps. De nombreux militant-es et membres nous ont fait savoir qu'ils et elles attendaient le nouveau site Web depuis longtemps, et je suis très heureuse que nous ayons pu répondre à cette attente. Le développement des parcours d'apprentissage pour les délégué-es syndicaux a été achevé il y a quelque temps, mais nous avons eu du mal à élaborer notre formation autour de ces parcours. Nous allons relever ce défi pendant un certain temps, car la mise en place d'une formation aussi différente prendra du temps. Nous espérons pouvoir proposer, en 2026, des formations à l'intention des délégué-es syndicaux, qu'ils et elles pourraient suivre à leur convenance grâce à différentes méthodes. Ces formations porteraient sur des sujets qui ne sont pas abordés dans nos formations de base et avancées.

En tant que dirigeante du CTC, j'ai rédigé un rapport du CTC pour l'AGA et j'espère que vous prendrez le temps de le lire. J'ai commencé à apprendre et à comprendre ce qu'est le CTC et ce qu'il peut apporter à notre syndicat ainsi qu'à d'autres effectifs au Canada. J'entends encourager l'Institut à recourir aux formations du CTC afin qu'il puisse offrir des formations tout en maintenant les coûts à un niveau raisonnable. Il était également important de prendre en compte les coûts liés à l'adhésion au CTC, ainsi que la participation à leur congrès triennal, à leurs comités, à leurs séminaires, à leurs activités de lobbying, etc. J'ai commencé à nous préparer pour le congrès triennal du CTC qui se tiendra en mai, à Winnipeg, afin que les délégué-es soient bien informés et puissent jouer un rôle actif dans le congrès, en vue de la réalisation des futurs objectifs de l'Institut.

Cette année, le Conseil d'administration a adopté une nouvelle politique et une nouvelle procédure en matière de libération. Il s'agissait d'un dossier sur lequel nous travaillions depuis plusieurs années et je

me réjouis qu'il ait été approuvé, ce qui offre au syndicat un point de départ favorable pour envisager la libération.

L'année écoulée m'a donné l'occasion de collaborer avec un nouveau Conseil d'administration, ce qui a été un grand plaisir, car les idées, les défis et les décisions y sont traités avec cordialité. Tout le monde a contribué à ce que nos dépenses soient effectuées de manière prudente, au cours de l'année écoulée. Il y a des domaines dans lesquels les membres du Conseil d'administration doivent collaborer afin d'offrir de meilleurs services aux membres. Le fait de disposer d'un Conseil d'administration qui travaille en collaboration nous permet de fournir ces services à nos membres lorsqu'ils et elles en ont besoin.

Les réductions dans la fonction publique nous affectent et l'année à venir s'annonce difficile pour notre syndicat. Nous devons rester forts, soutenir les personnes touchées et transmettre un message clair à la population canadienne ainsi qu'au gouvernement. Ce travail exige que chacun-e fasse sa part et prenne ses responsabilités.

Ce fut un privilège et un honneur de travailler pour vous à titre de vice-présidente. N'hésitez pas à me contacter à tout moment pour me faire part de vos questions ou de vos préoccupations; c'est toujours un grand plaisir pour moi que de recevoir des communications de votre part.

En tant que membre, je tiens à vous remercier pour votre engagement et votre appui. J'espère que vous apprécierez notre assemblée générale annuelle et je me réjouis de travailler avec dévouement pour vous en 2026.

En toute solidarité,

A handwritten signature in black ink that reads "Eva Henshaw". The script is cursive and fluid.

Eva Henshaw

Vice-présidente à temps partiel

eva@pipsc.ca